

**ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ORGANISME INTERNATIONAL  
RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX  
(OIRSA) DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR  
L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES  
ET PHYTOSANITAIRES**

Rapport à la 50<sup>ème</sup> réunion du Comité des mesures sanitaires et  
phytosanitaires des 30 et 31 mars 2011

La communication ci-après, reçue le 22 mars 2011, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

**1. Soutien spécifique à certaines filières agricoles**

1. L'OIRSA, en coordination avec les autorités sanitaires et phytosanitaires nationales et le secteur privé, continue de mettre en œuvre les programmes sanitaires et phytosanitaires de soutien aux filières agroalimentaires. Les actions menées ces trois derniers mois sont décrites ci-dessous.

Programme phytosanitaire de soutien à la filière de l'ananas

2. La situation d'urgence phytosanitaire ayant été décrétée dans la région par le Comité international régional contre les maladies des plantes et des animaux (CIRSA) – composé des Ministres/Secrétaires chargés de l'agriculture et de l'élevage – lors de sa 57<sup>ème</sup> réunion ordinaire, en raison de la présence de la fusariose de l'ananas (*Fusarium guttiforme*), l'OIRSA a coordonné et financé une visite technique au Brésil des fonctionnaires de la région chargés d'établir les diagnostics phytosanitaires, afin qu'ils connaissent les caractéristiques morphologiques pour l'identification de l'agent pathogène, les milieux sélectifs et les marqueurs moléculaires (PCR), qu'ils reçoivent des instructions et qu'ils puissent détecter la maladie sur le terrain.

3. Le document technique ci-après a été élaboré: "*Fusariosis de la Piña: Fusarium guttiforme, Una grave amenaza para la producción de piña en los países de la región del OIRSA*" (Fusariose de l'ananas: *Fusarium guttiforme*, une grave menace pour la production d'ananas dans les pays de la région de l'OIRSA).

Programme phytosanitaire de soutien à la filière des agrumes

4. L'OIRSA et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont coordonné et soutenu la participation du Groupe technique régional sur les mouches des fruits au 8<sup>ème</sup> Symposium international sur les mouches des fruits d'importance économique, qui s'est tenu à Valence (Espagne). En outre, les participants ont bénéficié d'une formation en cours d'emploi à Murcie et à Almería, qui

portait sur les nouvelles techniques de piégeage massif des mouches des fruits au moyen de protéines, sans insecticide, pendant une période d'exposition de quatre mois sur le terrain sans adultération. À l'heure actuelle, des études régionales visant à évaluer la possibilité d'adapter les pièges et les attractifs sont en cours.

5. Des fonctionnaires en charge des programmes phytosanitaires dans les zones exemptes de la mouche méditerranéenne des fruits – Belize, vallée de Xolotlán (Nicaragua), Isla Espíritu Santo et San Pedro Puxtla (El Salvador) – ont bénéficié d'une assistance technique. Celle-ci comprenait une formation en matière de taxonomie, d'écologie, de lutte contre les mouches des fruits d'importance économique et quarantenaire, de piégeage et d'échantillonnage de celles-ci, ainsi qu'en matière d'application de mesures de quarantaine.

6. Dans le cadre du programme de formation et de vulgarisation, des documents techniques sur le programme régional de certification des pépinières d'agrumes ont continué à être élaborés et distribués, dans le but d'éviter la transmission du huanglongbing et d'autres maladies transmises par les greffes. Par ailleurs, au Panama, on a élaboré un document qui incluait des recommandations en cas de chute prématurée des oranges occasionnée par la punaise *Leptoglossus zonatus* et le manque de calcium.

#### Programme phytosanitaire de soutien à la filière des légumes

7. Conformément à la résolution n° 10 relative à l'enquête sur "la *Tuta absoluta*" adoptée à la 57<sup>ème</sup> réunion ordinaire du CIRSA, l'OIRSA a non seulement élaboré une procédure uniforme de détection mais a aussi acquis des pièges et des phéromones spécifiques à ce parasite afin de faciliter cette procédure et les a mis à disposition de certains pays. En outre, des réunions techniques virtuelles ont été organisées avec des spécialistes sud-américains de ce parasite, avec lesquels des connaissances et des données d'expérience ont été échangées. De plus, on dispose d'un protocole d'action dans le cas où la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*) serait décelée.

8. L'OIRSA continue de soutenir la mise en œuvre du Programme d'éradication de la mouche sud-américaine des cucurbitacées *Anastrepha grandis* dans la province de Darién au Panama. Le programme, qui inclut le piégeage massif (1 618 pièges Multilure pour la surveillance nationale), a permis au pays de conserver son accès aux marchés internationaux et d'éviter ainsi des pertes économiques estimées à plus de 498 millions de dollars EU.

#### Programme sanitaire porcin

9. Dans le cadre du projet PREFIP III, que l'OIRSA met en œuvre avec l'appui du gouvernement du Taipei chinois, un soutien est accordé aux programmes sanitaires porcins du Nicaragua et du Honduras afin qu'ils parviennent à s'autodéclarer pays exempts de peste porcine classique, si possible dès le premier semestre 2011.

10. En République dominicaine, l'OIRSA appuie la restructuration et l'actualisation du Programme national de prévention de la peste porcine classique, de lutte contre cette maladie et d'éradication de celle-ci.

#### Programme sanitaire bovin

11. Avec l'appui de l'OIRSA et des Ministères/Secrétariats chargés de l'agriculture et de l'élevage, des études visant à déterminer la prévalence de la brucellose et de la tuberculose bovine sont actuellement menées à El Salvador et au Nicaragua, et des études du même type ont été élaborées et approuvées pour le Honduras, le Guatemala et le Belize, et sont prêtes à être mises en œuvre.

12. Afin de renforcer les capacités en matière de diagnostic vétérinaire de la brucellose bovine et les efforts d'harmonisation des techniques diagnostiques de la région conformément au Manuel de diagnostic de l'OIE, l'OIRSA est en train de se doter des techniques "ELISA compétitif indirect et de les évaluer". En outre, des équipements, des matériels et des réactifs de laboratoire sont actuellement fournis aux pays de la région dont les moyens sont les plus limités.

#### Programme sanitaire avicole

13. Dans le cadre du Programme régional sur les maladies aviaires (PREA) et du Programme régional de santé avicole visant les volailles de basse-cour (PRESAAT), que l'OIRSA met en œuvre en coopération avec le gouvernement du Taipei chinois, des audits techniques des programmes de santé avicole ont été menés au Guatemala et à El Salvador.

14. Les systèmes de surveillance et de diagnostic des maladies aviaires ont été renforcés grâce à un soutien en faveur des activités de surveillance et de caractérisation.

15. Des campagnes de prévention sont menées pour des maladies telles que la maladie de Newcastle, le coryza et le choléra aviaires, dans les zones pilotes du programme visant les volailles de basse-cour, au profit des petits aviculteurs ruraux des pays bénéficiant des programmes.

16. Des cours sur la santé, la gestion et la nutrition des volailles, à l'intention des techniciens, des petits aviculteurs et des responsables de communautés ont été dispensés. Des documents techniques et de vulgarisation ont été distribués aux fins du programme de formation.

#### **2. Activités de formation, d'assistance technique et de vulgarisation dans le domaine agrosanitaire et commercial**

17. Au Nicaragua, des cours régionaux de mise à niveau dans le domaine des techniques de diagnostic de la peste porcine classique et de l'analyse des risques ont été organisés. À cette occasion, des bases ont été jetées en vue de l'élaboration des analyses de risques dans les pays qui se sont déclarés exempts de la maladie.

18. Au Honduras, un atelier régional de formation aux bonnes pratiques de fabrication et au système d'analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise (HACCP) – dans le domaine de l'apiculture a été organisé.

19. L'OIRSA a élaboré et distribué les manuels techniques suivants: *Manejo de Cerdos Sector Semitecnificado* (Gestion des élevages porcins semi-technicisés), *Cría de Cerdos de Traspatio* (Élevage des porcs de basse-cour), *Alimentación de Cerdos con Recursos Disponibles en la Finca* (Alimentation des porcs au moyen des ressources disponibles dans l'exploitation agricole) et *Manual sobre Construcciones Porcinas* (Manuel sur les constructions destinées à l'élevage porcin).

20. Au Belize, avec l'appui du Ministère espagnol de l'environnement et du milieu rural et marin (MARM), un atelier de formation des formateurs à l'intention des inspecteurs s'occupant de la sécurité sanitaire des produits de la pêche s'est déroulé sur le navire Intermares.

21. Au Honduras, en coordination avec la Division de la sécurité sanitaire des produits alimentaires du Service national de protection zoo et phytosanitaire (SENASA) et le concours de l'Association nationale des aquaculteurs du Honduras (ANDAH), une deuxième visite préalable à l'inspection a été effectuée dans des établissements de production et de conditionnement des crevettes d'élevage.

22. Au Honduras, un atelier régional à l'intention des formateurs dans le secteur de l'apiculture a eu lieu; il portait sur la production et la transformation primaire du miel, y compris le transfert de connaissances sur les bonnes pratiques de fabrication (BPF), les procédures opérationnelles normalisées en matière d'hygiène (SSOP) et le système HACCP.

23. Au Honduras, le SENASA a bénéficié d'un soutien technique en vue de la visite que l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires des États-Unis (FDA) comptait rendre aux établissements de production et de conditionnement des fruits et légumes.

24. En El Salvador, au cours de la 2<sup>ème</sup> Journée de formation dans le domaine de l'apiculture, consacrée au stade antérieur à la récolte, organisée par la filière du miel d'El Salvador et le Ministère de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador, une formation à la préparation des ruches a été dispensée en vue d'assurer une gestion sanitaire du miel qui permette de garantir sa qualité et le respect des exigences nationales et internationales, en particulier européennes, puisque l'Europe est le principal débouché des exportations salvadoriennes de miel.

25. Le *Manual de Buenas Prácticas de Manufactura para Plantas Exportadoras de Miel* (Manuel de bonnes pratiques de fabrication dans les installations exportatrices de miel) a été mis à jour par le groupe *ad hoc* de la sécurité sanitaire des produits apicoles de l'OIRSA.

26. Au Panama, une visite préalable à l'inspection relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans les filières de la papaye et des cucurbitacées a été effectuée.

27. En coordination avec le Service national de la santé, de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la qualité agroalimentaire (SENASICA) du Mexique, un atelier régional sur la gestion du criquet d'Amérique centrale (*Schistocerca piceifrons* (Walker, 1870)) a été organisé dans ce pays. En outre, des documents de vulgarisation sur ce parasite ont été élaborés. L'OIRSA fournit, en matière de surveillance de *S. piceifrons* et de lutte contre celui-ci une assistance aux membres, en particulier aux pays qui comprennent des zones où cet insecte est endémique, afin de prévenir et de maîtriser la croissance de ses populations.

28. Un atelier régional sur les parasites des palmacées a été organisé en coordination avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (SAG) du Honduras, la Fondation hondurienne de recherche agricole (FHIA) et l'École agricole panaméricaine. La culture des palmacées (en particulier de *Cocos nucifera* et de *Elaeis guineensis*) revêt une grande importance socioéconomique dans différents pays membres de l'OIRSA.

29. Le "*Plan de Contingencia ante un brote de Amarillamiento Letal del Cocotero (ALC), en un país de la región del OIRSA*" (Plan d'urgence en cas de découverte d'un foyer de jaunissement mortel du cocotier dans un pays de la région de l'OIRSA) a été élaboré; une copie peut être obtenue en cliquant sur le lien suivant: "<http://www.oirsa.org/aplicaciones/subidoarchivos/BibliotecaVirtual/PlancontingenciaALCOIRSA2010.pdf>".

### **3. Renforcement des institutions nationales pour faciliter les échanges**

30. Avec l'appui du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC)/de l'OMC, la mise en œuvre du projet STDF/284 "Renforcement du comité national hondurien des mesures sanitaires et phytosanitaires" se poursuit. Le comité national est parvenu à créer une nouvelle dynamique de travail qui a permis un vaste examen participatif des thèmes relatifs au commerce et aux mesures sanitaires et phytosanitaires au Honduras.

#### **4. Soutien à la facilitation des échanges régionaux**

31. Afin de faciliter les échanges commerciaux de produits laitiers entre El Salvador et le Nicaragua, l'OIRSA a soutenu la conclusion d'un protocole sanitaire visant à faciliter le commerce bilatéral entre les deux pays.

#### **5. Soutien au processus d'harmonisation**

32. L'OIRSA a collaboré avec la CIPV à la traduction en espagnol de trois projets de normes qui ont été soumis à l'examen des pays en 2010; il a également traduit en espagnol le modèle d'outil pour l'évaluation des capacités phytosanitaires. Le Secrétariat a fait une démonstration de l'outil aux fonctionnaires des organisations nationales de protection phytosanitaire des pays membres grâce à une téléconférence organisée sous les auspices de l'OIRSA.

#### **6. Alliances stratégiques en faveur de la sécurité sanitaire et du commerce**

33. L'OIRSA tient des réunions de coordination avec l'*Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária* (EMBRAPA) dans le but d'identifier les programmes de coopération technique possibles, par exemple, en matière de recherches sur le Huanglongbing et la lutte biologique contre son vecteur, le psylle asiatique des agrumes.

34. L'OIRSA a signé un accord de coopération dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires avec le Service des relations agricoles avec l'étranger (FAS) et avec le Service de contrôle d'innocuité et d'inspection des produits alimentaires des États-Unis (FSIS), deux agences du Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA). Cet accord aidera les pays de l'OIRSA à réviser les normes techniques relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et au développement, ou à en élaborer de nouvelles, qui soient compatibles avec les normes internationales, y compris celles des États-Unis.

Si vous souhaitez formuler des observations sur le présent rapport ou obtenir des renseignements supplémentaires sur les activités liées à la préservation des végétaux, vous pouvez vous adresser à Edwin Aragón, adresse électronique: [earagon@oirsa.org](mailto:earagon@oirsa.org).

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, vous pouvez vous adresser à Oscar García, adresse électronique: [ogarcia@oirsa.org](mailto:ogarcia@oirsa.org).

Pour toute demande relative aux activités dans le domaine de la santé des animaux, vous pouvez vous adresser à Abelardo de Gracia, adresse électronique: [adegracia@oirsapanama.org.pa](mailto:adegracia@oirsapanama.org.pa).

Nous vous recommandons de consulter notre site Web à l'adresse suivante: <http://www.oirsa.org/>.

---